

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 50 (1970)  
**Heft:** 4: Les Suisses en France

**Artikel:** Léonard Charner 1797-1869  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887950>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Léonard Charner

1797-1869

Victor de Tscharner, élevé dans une famille grisonne qui avait de grandes traditions militaires, exerçait provisoirement la profession de distillateur à Neuchâtel, chez un oncle maternel, en attendant de prendre du service en France. Son frère et son neveu faisaient partie des gardes du roi.

La Révolution française, qui commençait à gronder, l'empêcha de réaliser ce projet. Peu après la prise de la Bastille, Victor de Tscharner se rendait en Bretagne, mais, au lieu d'y revêtir l'uniforme des régiments suisses, il s'installait comme distillateur à Saint-Brieuc. D'un cidre acide, il excellait à extraire un calvados aussi doré que les marcs neuchâtelois de son oncle maternel, et il ne tarda pas à diriger une industrie prospère au moment où l'un de ses cousins sacrifiait sa vie en défendant le roi de France.

Le ci-devant Victor de Tscharner était devenu le citoyen Victor Charner, membre du Conseil municipal et juge au Tribunal de commerce. Il avait épousé une Bretonne, et, le 13 février 1797, cette dernière mettait au monde Léonard-Victor Charner.

\* \* \*

Dans ses premières années au collège de Saint-Brieuc, le jeune Léonard Charner eut pour maître un ancien marin qui devait exercer une influence décisive sur sa carrière, en même temps que les récits des matelots dont les voiliers appareillaient pour les Iles, sous la grisaille des ciels bretons.

A quinze ans, Charner fut reçu second à l'École impériale de la marine, à Toulon, au moment où les restes de la Grande Armée revenaient de Moscou. Promu aspirant pendant les premières années de la Restauration, le sous-officier fit le rude apprentissage de la mer en parcourant les océans. A bord de la *Sérieuse*, il croisa sur les bords africains et pourchassa les négriers au temps où de nombreux armateurs s'enrichissaient encore en vendant du « bois d'ébène ».

En 1827, le dey d'Alger ayant frappé le consul de France d'un coup de chasse-mouches, Charles X prépara la campagne qui devait aboutir à la prise d'Alger. Charner y participa sur le *Duquesne* en qualité de lieutenant. Hussein Pacha passait pour cruel et avare. Son trésor fut en partie pillé et en partie saisi pour couvrir les frais de la guerre.

Quinze millions de francs furent confiés à Charner, et le *Duquesne* aborda avec cette précieuse cargaison en France, au moment où la Révolution de 1830 avait renversé le roi, qui venait de donner l'Algérie et un trésor de cinquante millions à son pays. Charner s'acquitta néanmoins de sa tâche « avec son exactitude habituelle » écrit son biographe.

\* \* \*

Charner participa ensuite à la prise d'Ancône. En 1839, il prend le commandement de la frégate la *Belle-Poule*. L'année suivante, il ramène de Sainte-Hélène les cendres de Napoléon. Las Cases a rapporté la distinction avec laquelle Charner a accompli cette mission en accompagnant le prince de Joinville, dont il demeura l'ami sous tous les régimes.

La révolution de 1848 permit à Charner de se pencher sur la misère des premières victimes de la grande industrie au temps où aucune mesure sociale ou juridique ne protégeait encore les ouvriers. Élu député de Saint-Brieuc, il s'associa, d'autre part, à la manifestation en faveur de la Pologne. Mais la mer exerçait toujours son étrange attraction sur ce fils de montagnard. A la Chambre, la commission maritime avait sa préférence. Au moment où il prévoyait l'avènement du second Empire, il reprend la mer. Le jour du coup d'État, il vogue sur la Manche où l'on redoutait d'ailleurs à tort, une réaction de l'Angleterre.

Contre-amiral en Crimée, Charner s'empara de Kertch avec des batteries volantes. A Yalta, il refusa les bijoux que lui offraient des habitants terrorisés, mais il se laissa toucher par une gerbe de fleurs.

Quelques années ont encore passé, et nous retrouvons l'amiral Charner commandant en chef des escadres de l'Extrême-Orient. La France y gagna la Cochinchine après la prise foudroyante de My-Tho sous le commandement personnel de Léonard Charner. Si un boulevard de Saïgon porte le nom de l'amiral Charner, lui-même sollicita le modeste repos d'un fidèle serviteur qui a accompli sa tâche, refusa le titre de comte de My-Tho, offert par l'empereur Napoléon III, et mourut en 1869, ayant pris froid après avoir prononcé un discours sur la politique maritime, au Sénat. Il laissait deux enfants qui, comme leur grand-père Victor de Tscharner, portaient les prénoms symboliques de Victor et Victoria.